

50^e anniversaire du



C'est en présence de Gérard FESTAZ, fondateur du Mollon Omnisports, que l'association a fêté ses 50 ans le samedi 23 mai dernier.

Toute l'équipe du MOS était sur le podium et beaucoup se sont vus mis à l'honneur et récompensés pour l'investissement et le dévouement qu'ils ont consacrés à l'association.

Une célébration pleine d'émotion lorsque Gérard FESTAZ pris la parole pour raconter quelques anecdotes drôles et parfois insolites mais surtout pour témoigner de sa fierté de voir l'association, son association, poursuivre l'aventure sur la route qu'il lui avait tracée.

Naturellement l'après-midi s'est achevée autour du verre de l'amitié avant le déroulement de la formidable soirée paella durant laquelle tout le monde s'est beaucoup amusé.

Toutes les photos en page intérieure.

Pour que tout le monde s'y retrouve



Désormais, le facteur, les livreurs, les services publics, les amis, les touristes et les promeneurs, tous arriveront à destination.

Grâce à la mise en place d'une seconde plaque nominative, la route de Crans s'appelle donc aussi, rue de Châtillon la Palud.

Ainsi, quelle que soit l'adresse, chacun pourra s'y retrouver.

Editorial



Éric BEAUFORT
Maire

Ce numéro du 3 en Aïn marque le début de la période de vacances. C'est pourtant à l'école du Toison que je souhaite consacrer le début de cet édit.

La fin de l'année scolaire et plus particulièrement le dernier conseil d'école primaire, n'a pas été sans créer un certain émoi auprès des parents d'élèves. En effet, le directeur nous a annoncé, contre toute attente, que la 11^e classe, ouverte l'année dernière et jusqu'alors toujours officiellement confirmée, était remise en cause pour la rentrée 2015 / 2016. Elle était repositionnée en moyen supplémentaire pour une ouverture éventuelle sous réserve de comptage après la rentrée. Cette situation remettait en cause l'ensemble de l'organisation, que ce soit pour le personnel éducatif ou pour la commune dans le cadre de l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Cela ne permettait plus, notamment, de publier la liste des élèves participant aux TAP chaque jour, complexifiant ainsi l'organisation des parents pour la rentrée.

Comme l'année dernière au sujet des TAP, j'ai dû prendre contact avec le bureau du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN). Les négociations ont été heureusement plus rapides et j'ai obtenu la confirmation que la 11^e classe serait bien maintenue pour la rentrée prochaine. Les parents intéressés pourront donc visualiser les jours des TAP proposés pour chaque enfant sur les panneaux d'affichage à l'entrée de l'école.

Concernant l'école maternelle, vous avez certainement pu constater que des travaux ont été initiés dès les premiers jours des vacances scolaires. Il s'agit de la reprise d'une grande partie des malfaçons constatées lors de la réception des travaux et pour lesquelles, le constructeur s'est montré défaillant dans la mise en œuvre des solutions techniques correctives. Cette défaillance nous a amenés à entreprendre une laborieuse action juridique nous permettant, enfin, de reprendre la direction de ce chantier. C'est ce qui explique les délais d'intervention, avec la difficulté supplémentaire de ne pouvoir effectuer les travaux quasiment qu'en période de vacances scolaires.

La commune a donc mandaté un nouveau maître d'œuvre et lancé un appel d'offre en début d'année. Les entreprises retenues sont donc à pied d'œuvre avec une organisation concentrant l'ensemble des travaux sur la période de congés afin que le bâtiment soit prêt à l'emploi pour la rentrée. Sans entrer dans le détail, les principaux travaux concernent l'étanchéité et l'aménagement de la toiture terrasse, la reprise des sols du réfectoire, la mise en place d'une VMC pour la partie restaurant scolaire ainsi que des modifications concernant la plomberie et l'électricité.

Des travaux d'amélioration sont également entrepris à l'école primaire avec la mise en peinture de deux classes et la réfection complète des WC du préau intégrant les obligations d'accessibilité.

Nos enfants seront donc dans les meilleures dispositions pour retrouver le chemin de l'école début septembre.

Les parents les plus studieux pourront s'attarder sur le dossier spécial finances et budget qu'ils trouveront en pages intérieures de ce numéro.

Pour toutes et tous, bonne lecture et bonnes vacances.

Une journée de fête pour les 50 ans du MOS



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
INSTALLATION - RÉNOVATION
 DÉPANNAGES 7j/7 CHAUFFAGE - VENTILATION - AUTOMATISME
Denis CHABANNE
 Mobile : 06 71 77 16 42

Les Villardes - Mollon
 01800 VILLIEU
 Tél. 04 74 35 46 74
 Courriel : allume.code@free.fr

Ent. JM Fernandes
Plâtrerie - Peinture
 Petits travaux de carrelage
 Décoration
 Patines sur meubles

06 60 55 80 83
 Buchin - 01800 Villieu Loyes Mollon
 04 37 86 01 99


Entreprise de maçonnerie
Fondée en 1959
Restaurations Rénovations Neuf
BATIMENTS INDUSTRIELS
sarl J. MENAND
 1049 AVENUE CHARLES DE GAULLE
 01800 VILLIEU

TÉL. 04 74 61 02 85 FAX : 04 74 61 25 75


 Conception création et entretien d'espaces verts
 Bastien NUGIER
 06 22 56 67 65

Entretien : Tonte Débroussaillage
 Plantation Taille et Élagage
 Pavage et Maçonnerie Paysagère
 Arrosage automatique

Conception, création et entretien d'espaces verts
 HORIZON VERT - 90 rue Montpelier - 01800 Villieu Loyes Mollon - Tél. 04 74 37 01 98

Budget communal 2015

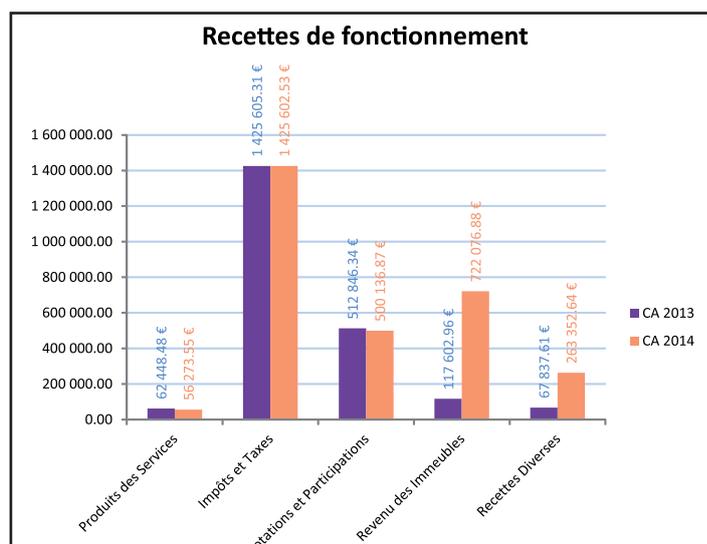
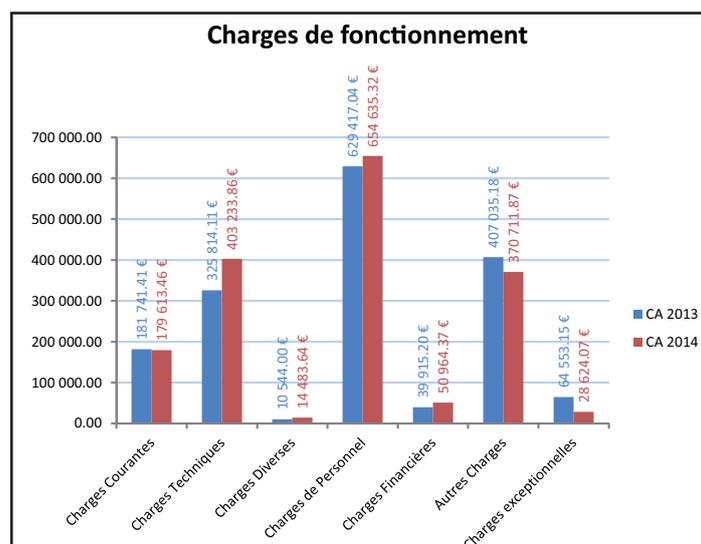
Comme nous vous l'avions annoncé dans le numéro précédent, nous vous présentons le budget primitif pour l'année 2015. Vous retrouverez, en première partie, notre présentation habituelle avec les principales sections du Compte Administratif (CA) 2014 en comparaison avec celui de 2013, puis le détail du budget 2015. En seconde partie, nous avons souhaité, cette année, vous rendre compte de certains postes significatifs du budget communal. Vous connaîtrez ainsi les coûts de fonctionnement de nos principaux bâtiments, de la Mairie et des services qu'elle met à votre disposition, un comparatif concernant les taxes communales et un point sur l'endettement de la commune.

Nous vous rappelons que les budgets et les comptes administratifs, sont soumis au contrôle de légalité par les services préfectoraux ainsi qu'au contrôle budgétaire par la chambre régionale des comptes via la trésorerie de Meximieux. Tous les documents budgétaires sont consultables en mairie.



LES COMPTES ADMINISTRATIFS :

Les comptes administratifs représentent les dépenses et les recettes exactes survenues durant l'exercice échu. C'est pourquoi nous vous présentons les postes les plus représentatifs de l'année 2014, en comparaison avec ceux de l'année 2013.



CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Charges courantes : Cette année encore, la bonne maîtrise des dépenses courantes nous permet d'obtenir une stabilité continue de ces charges. C'est pourquoi, le budget prévisionnel reste également sur les mêmes bases.

Charges techniques : Leur augmentation est essentiellement due à la construction de la nouvelle mairie qui a nécessité des coûts indirects liés au déménagement, aux nouvelles installations téléphoniques, ainsi qu'au nettoyage des locaux. On peut noter également une augmentation du poste transport lié à un décalage de facturation et non à un changement de tarification. Concernant ce dernier poste, le budget primitif fait apparaître une augmentation qui cette fois est justifiée par la mise en place de transports supplémentaires pour emmener les enfants participants aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à la salle polyvalente.

Charges diverses : L'augmentation est liée au coût du déménagement de la mairie. Le budget pour 2015 sera similaire à l'année 2013.

Charges de personnel : L'augmentation est principalement liée à la mise en place des TAP, dont seulement une partie a été affectée aux comptes administratifs 2014. Le solde de l'année 2015 complète apparaissent dans le budget primitif ce qui explique l'importante augmentation de ces charges. Vous trouverez ci-après, des précisions sur les coûts des TAP.

Charges financières : Augmentation liée aux intérêts des nouveaux emprunts correspondant aux investissements réalisés par la commune. Ces charges sont doublées au budget 2015 car l'ensemble des crédits sera désormais libéré.

Autres charges : Le différentiel est dû à l'allocation de vétérance des pompiers 2014 qui a été payée en 2015 mais également à une baisse du montant du transfert aux budgets annexes (Centre Innovance, Salle polyvalente). Une baisse est également à noter sur les subventions versées aux associations compte tenu du décalage dans la production des dossiers de demandes et donc de leur traitement.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

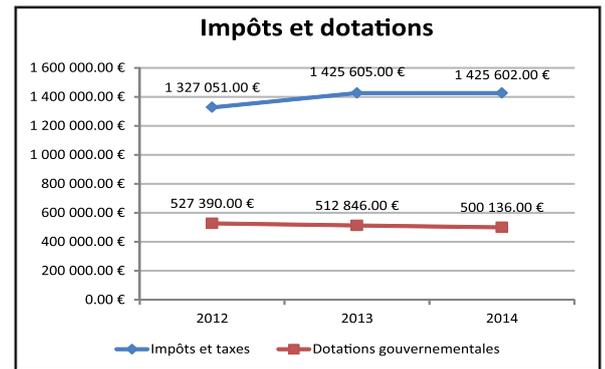
Produits de services : La baisse est due à la diminution du nombre de concessions vendues dans les cimetières et également des redevances d'occupations du domaine public. Le budget 2015 reste sur les bases de l'année 2014.

Impôts et taxes : L'augmentation liée aux recettes des taxes d'habitations et foncières a été annihilée par la baisse des droits de mutation de 30 000 €. Cela correspond à une partie des taxes versées lors des ventes de biens chez le notaire. Le budget quant à lui est révisé à la hausse pour l'année 2015 compte tenu de la légère augmentation des taux d'imposition communaux permettant de compenser les baisses des dotations (voir chapitre impôts) et le financement des TAP.

Dotations et participations : Elles sont en baisse régulière depuis 2012 malgré l'augmentation de notre population qui n'a pu qu'en limiter l'impact. Nous avons perdu 55 000 € en 4 ans.

Revenus des immeubles : Le produit des locations est stable. Le résultat 2014 est lié à l'encaissement du bail emphytéotique d'une valeur de 600 000 € correspondant au tènement du centre village cédé à la Semcoda. Le budget 2015, quant à lui, prévoit la vente des terrains du lotissement communal et du versement du "fonds d'amorçage" pour les TAP.

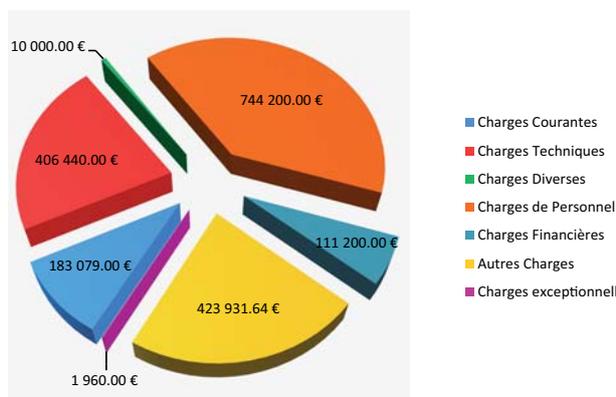
Recettes diverses : Le différentiel est dû à la vente de terrains.



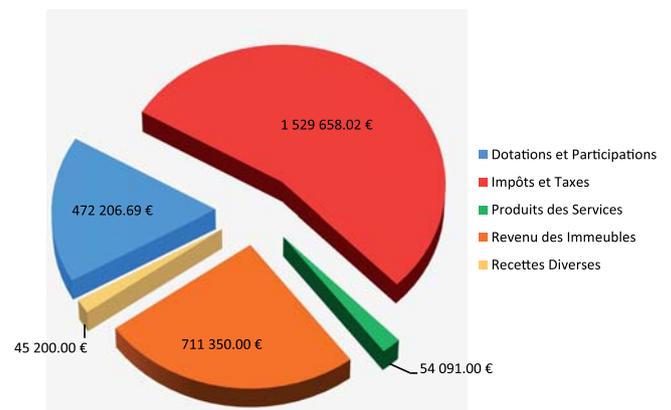
BUDGET PRIMITIF 2015 :

Le budget reste stable si on enlève les recettes exceptionnelles liées aux ventes de terrains. Nous avons dû, pour l'équilibrer, augmenter légèrement les taux d'imposition compte-tenu de la baisse des dotations et du coût des TAP. Nous avons particulièrement contraint chaque ligne budgétaire afin de bien contrôler l'évolution de nos dépenses. Nous avons néanmoins inscrit une somme de 25 000 € dans une ligne "dépenses imprévues". Elle n'apparaît pas dans le graphique ci-dessous et ne sera utilisée que pour pallier des problèmes particuliers qui ne peuvent pas être anticipés et surviendraient en cours d'année.

Charges de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



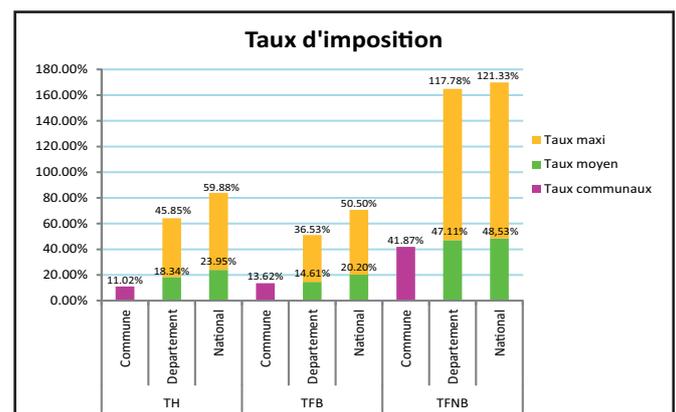
CÔTÉ INVESTISSEMENTS :

Ce budget permet de dégager 877 723 € de résultat, qui seront versés au budget investissement pour financer les projets réalisés via les remboursements d'emprunts et les travaux d'investissements à venir.

Soit, pour les plus significatifs : accessibilité – assainissement – feux tricolores au Pont de chazey – prolongement de la piste cyclable - lotissement communal – reprise des imperfections de l'école maternelle (transfert du budget des sommes non déboursées au budget investissement).

CÔTÉ IMPÔTS :

Comme nous vous l'avons annoncé dans le chapitre précédent, la diminution des dotations nous a obligés à augmenter légèrement le taux d'imposition de la commune afin d'équilibrer le budget 2015. Malgré cette hausse, les taux d'imposition de notre commune restent bien en deçà des taux moyens départementaux et nationaux et sont très largement inférieurs aux taux maximaux.



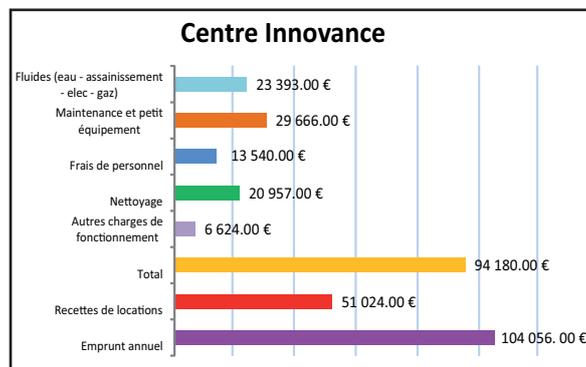
UNE COMMUNE, ÇA COÛTE COMBIEN ? :

Nous allons vous présenter, ici, quelques exemples de dépenses et de revenus annuels significatifs et, pour certains, incontournables, des principaux équipements et services communaux.

I - LES BÂTIMENTS

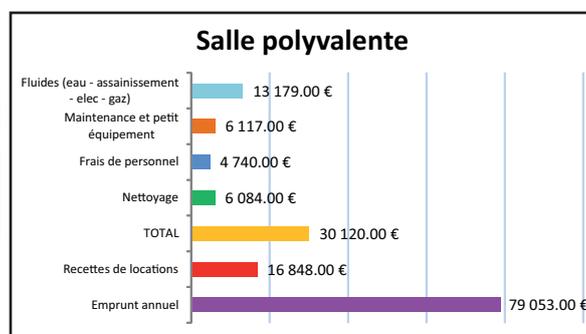
Combien coûte le Centre Innovance ?

Ce bâtiment est de plus en plus utilisé ce qui nous permet d'enregistrer de meilleures recettes. En conséquence, cela augmente certaines charges dont celles du nettoyage. Il est à noter que, toutes les occupations ne sont pas facturées, notamment celles concernant, les activités scolaires, périscolaires, municipales et associatives (pour toutes les manifestations à but non lucratif). Les emprunts concernant cet équipement se terminent en 2021.



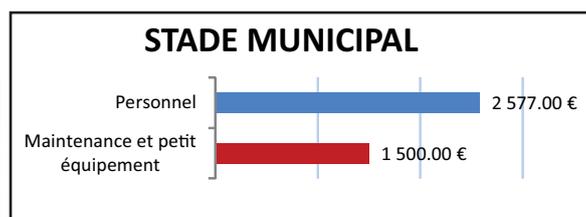
Combien coûte la Salle polyvalente ?

Cette nouvelle salle, qui remplace l'ancienne salle des fêtes, accueille elle aussi de plus en plus d'activités associatives. Les recettes qui incluent également les locations des particuliers, notamment les week-end, sont plus importantes que celles du Centre Innovance compte tenu d'une tarification adaptée aux budgets plus modestes. Notons que depuis peu, cette salle accueille également les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).



Combien coûte le stade municipal ?

Le stade municipal sert principalement au club de foot de la Côtière Meximieux / Villieu pour, essentiellement, l'entraînement des jeunes. Il sert également pour les TAP et certaines manifestations comme le 14 juillet. Il est ouvert à la population le reste du temps. Les charges sont liées à l'entretien des terrains, des vestiaires et au bon fonctionnement des éclairages. Notons que depuis l'aménagement des accès en chicanes nous évitons tout envahissement illicite, notamment par les gens du voyage.

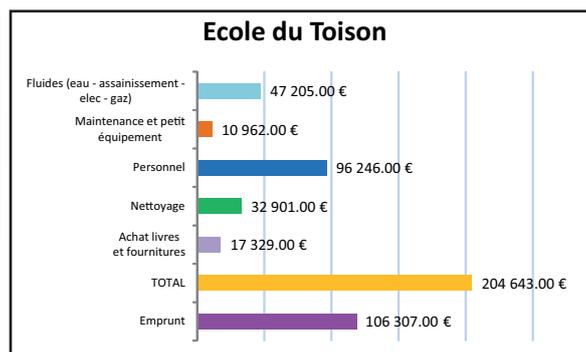


Combien coûte l'École du Toison ?

Elle regroupe désormais l'ensemble des élèves de la commune et accueille les activités scolaires et périscolaires. Le poste du personnel comprend principalement la rémunération des 3 ATSEM.



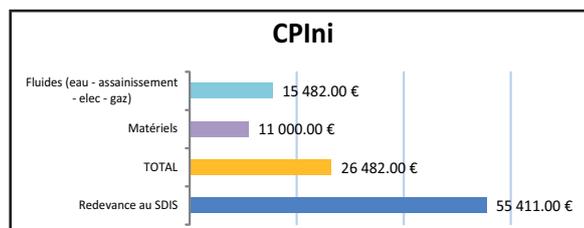
La commune finance un budget annuel de 40 € par enfant du primaire et 53 € par enfant de maternelle.



II - LES SERVICES PUBLICS

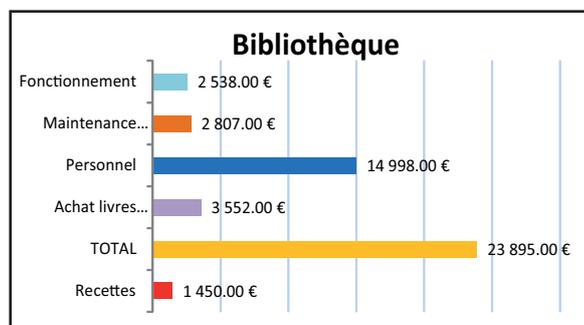
Combien coûte le Centre de Première Intervention ?

La commune a fait le choix de conserver un Centre de Première Intervention non intégré et de ce fait, cumule la redevance versée au SDIS avec le coût de fonctionnement de la caserne. Cela permet néanmoins d'assurer une sécurité de proximité et donc de rapidité au service des administrés.



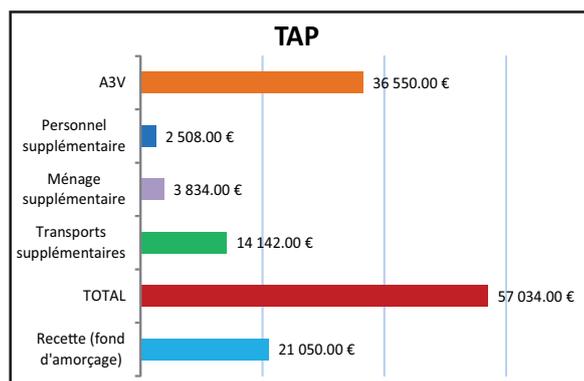
Combien coûte la bibliothèque ?

La bibliothèque joue un rôle culturel primordial pour les abonnés mais aussi pour les enfants des écoles et les assistantes maternelles qui fréquentent assiduellement cet équipement. Avec la mise en place, en 2015, de la bibliothèque numérique, nous souhaitons toucher de nouveaux publics. Il est à noter que cet établissement fonctionne également grâce à l'investissement d'une bonne équipe de bénévoles.



Combien coûtent les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ?

Les chiffres présentés correspondent à la première année de lancement des TAP à cheval sur deux exercices comptables dont celui de 2015 qui n'est pas encore cloturé. Ce n'est donc qu'une estimation mais cependant proche de la réalité. Il conviendra néanmoins de rajouter pour les années à venir un certain nombre d'animations extérieures payantes (musique, arts graphiques, conférences...) Le "fonds d'amorçage" de 50 €/élève/an a été pérennisé, mais comme vous pouvez le constater, il est loin de couvrir les dépenses nécessaires à l'organisation de TAP de qualité. Notons que c'est environ 70 % des enfants des écoles primaire et maternelle qui participent à ces activités.



III - L'ENDETTEMENT

Le montant annuel de nos remboursements d'emprunts correspond à moins de 20 % de nos recettes de fonctionnement annuelles. Compte tenu de la fin de certains emprunts, nos remboursements actuels diminueront d'environ 35 % dans les 5 prochaines années. Il est à noter que des gros investissements structurants ont été réalisés durant le mandat précédent (école maternelle, salle polyvalente, mairie) et qu'ils sont réalisés pour de nombreuses années. Il n'y a plus dans l'immédiat de projets de ce type à financer. Pour le reste, les investissements principaux ont concerné la voirie et les réseaux. Ce sera sur ces sujets que porteront encore pour les années à venir, nos priorités et nos éventuelles recherches de financements.



Cédric JACQUET SARL

- Charpente • Couverture • Zinguerie • Menuiserie
- Agencement intérieur • Salle de bain • Cuisine

04 74 61 12 68 - 06 88 41 61 33

Zone d'activité sous la Gare
01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON - Fax. : 04 74 61 12 67



Conception, création et entretien d'espaces verts

Enrassonnements, Tonte, Débroussaillage

Plantation, Taille et Élagage

Pavage et Nettoyage Paveuses

Arrosage automatique

Conception, création et entretien d'espaces verts

HORIZON VERT - 92, rue Mémorial - 01800 Villieu-Loyes-Mollon - Tél. 04 74 61 12 68

Bastien NUGIER

06 22 56 67 65

Séjour festif pour nos amis Tchèques



Haaaa, enfin arrivés

Arrivée vendredi 22 mai après un long voyage



Nos amis tchèques ont été accueillis avec un généreux buffet préparé par les familles d'accueil et les membres du comité de jumelage.



En signe de remerciement, et pour tout de suite donner le ton du séjour, le groupe de musiciens et leur chanteuse ont improvisé un mini concert jazzy



Bienvenue à nos amis tchèques

La soirée s'est achevée par le discours d'accueil du maire et du président du comité de jumelage.



Merci pour votre invitation et bon anniversaire!

Avec la concordance des dates, le MOS a invité la délégation Tchèque à venir à Mollon le samedi 23 pour fêter ses 50 ans.



Qu'est-ce que tu dis ?

On mange bien chez les français

Après avoir visité l'abbaye d'Ambronay le matin, les voilà attablés devant une délicieuse paella.



Toute la soirée s'est déroulée dans une ambiance très très festive !!!



Hop-la hop-la hop-la hop-la hop-là...

Durant laquelle chacun a pu s'amuser et se détendre.



Merci

Voilà un p'tit cadeau

Après la visite du musée de la confluence à la Mulatière, une choucroute à la Brasserie Georges et la visite de Lyon...



Voilà un grand cadeau

Hooo !! Merci

...la traditionnelle soirée officielle s'est déroulée le dimanche soir avec échanges de présents et discours.



Et un aussi pour vous

moi j'ai un beau cadeau

Et pour remercier le MOS, le maire de Dobrichovice a remis une superbe coupe en verre au président Christian RIBOTTI.



L'excellent groupe de musiciens et leur tout aussi talentueuse chanteuse ont animé la soirée jusque tard dans la nuit.



Elle est très bonne votre tartiflette ! merci le comité des fêtes

Après la choucroute, la tartiflette, ils ont vraiment bon appétit ces tchèques...



C'est joli

C'est bien avec tous les commerces

Visite du centre village en ce lundi matin ensoleillé...



C'est beau !

Hooo !! c'est grand

Bravo belle réalisation

...puis visite de la nouvelle mairie.



HAMPL Petr, nouveau maire de Dobrichovice, reçoit la médaille de Villieu Loyes Mollon des mains d'Éric BEAUFORT, quelques heures avant le départ.

FIN



Guilaine et Jean-Claude
FAFOURNAUX

Particuliers - vitres, intérieur voitures, débarras...

Professionnels - bureaux, commerces, ateliers, immeubles...

759 chemin de la Côtière - 01800 Villieu Loyes Mollon
04 37 61 10 45 - 06 22 56 28 46

Pose - Ponçage
Réparation - Vitrification

aymejacques@wanadoo.fr

22 cours de la République 69100 Villeurbanne 04 78 84 44 82
390 rue de la Gare 01800 Villieu Loyes Mollon 04 74 61 41 04



PARQUETS - ESCALIERS

06 07 65 48 13

Fax : 04 78 84 64 75

Communiqué de l'INPES et du ministère chargé de la santé



Les bons réflexes face à la canicule

- ♦ boire régulièrement de l'eau
- ♦ mouiller son corps et se ventiler
- ♦ maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour
- ♦ manger en quantité suffisante
- ♦ ne pas boire d'alcool
- ♦ éviter les efforts physiques
- ♦ donner et prendre des nouvelles de ses proches

3 conseils pour se baigner en sécurité

- ♦ choisissez les zones de baignade surveillées
- ♦ surveillez vos enfants en permanence
- ♦ tenez compte de votre forme physique

En cas de malaise appelez le 15

Retrouvez les conseils
pratiques sur :
www.inpes.sante.fr/noyades

Carré vert - Éco-citoyen

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE : MOBILISONS-NOUS EN SIGNALANT SA PRESENCE !

Que faire si je vois de l'ambroisie ?

Sur ma propriété : je l'arrache !

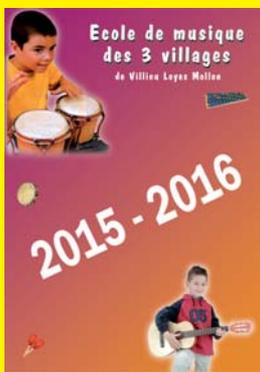
Hors de ma propriété, sur un terrain public :

- ♦ s'il y a quelques plants : je les arrache !
- ♦ s'il y en a beaucoup : je signale la zone infectée grâce à la plateforme interactive de signalement suivant 4 canaux :
 - www.signalement-ambroisie.fr
 - application smartphone IOS et android 4
 - contact@signalement-ambroisie.fr
 - 09 72 37 68 88



Chaque signalement est transmis à la commune qui met en œuvre les actions permettant de l'éliminer.

réfèrent communal : Jean-Jacques GUILLOT - jjguillot@sfr.fr
correspondant CCPA : Gérard CLEMENT - gclement@mairievlm.fr



Ecole de musique des 3 villages

Les inscriptions à l'école de musique se feront le :

samedi 5 septembre 2015

sous le préau de l'école du Toison
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Pour plus de renseignements : 06 27 08 07 84
ou sur : ecoledemusique.vlm@gmail.fr
ou sur le site de la mairie : www.mairievlm.fr

Descollonges Régis
Maçonnerie Générale
(anciennement Paul Tarkin)
04 74 46 77 91
06 20 25 41 99
Chemin de Chavagneux
01800 Villieu-Loyes-Mollon



**Travaux neufs
et restaurations**
**Terrassement
murs de clôture
piscine, terrasse**



Agenda

Samedi 22 août

Journée amicale - Amicale des anciens pompiers
Salle polyvalente
Renseignements : René MICHEL
04 74 61 35 99

Samedi 29 août

Inscriptions - Dynamic club
Auditorium
Renseignements : Audrey GEOFFRAY
04 74 47 40 57

Mardi 1^{er} septembre

Commémoration Bataille du Pont de Chazey
Anciens combattants
Pont de Chazey - 11 h
Renseignements : Jean-Paul APAYA
04 74 61 04 48

Vendredi 4 septembre

Assemblée générale - Sou des écoles
Auditorium
Renseignements : David SIGAUD
06 20 72 30 09

Samedi 5 septembre

Fête des classes - Classes en 5
Centre Innovance
Renseignements : Evelyne NALLET
04 74 61 38 22

Samedi 5 septembre

Assemblée générale - Société de chasse
MPTM
Renseignements : Cédric JACQUET
06 88 41 61 33

Inscriptions - Ecole de musique des 3 villages
Ecole du Toison (sous le préau)
Renseignements : 06 27 08 07 84

Samedi 12 septembre

Assemblée générale - La une et ses z'amis
Auditorium
Renseignements : Pascal BOUCLIER
06 65 69 35 33

Concours de pétanque

- MOS
MPTM
Renseignements : Christian RIBOTTI
04 37 61 10 39

Samedi 19 septembre

Concert - "Les plus belles chansons françaises"
Amicale du personnel de mairie
Pour l'association Grégory LEMARCHAL
Centre Innovance
Renseignements : Mairie
04 74 61 04 60

Vendredi 25 septembre

Assemblée générale - Ecole de musique des 3 villages - MPTM
Renseignements : 06 27 08 07 84

Samedi 26 septembre

**Election Miss Ronde Rhône-Alpes
et Miss Ain** - Comité Miss Ronde
Centre Innovance
Renseignements : Charlene DURAFOR
06 70 96 48 16

Dimanche 27 septembre

Vente de tartes - Sou des écoles
Les 3 places
Renseignements : David SIGAUD
06 20 72 30 09

Samedi 3 octobre

Spectacle - l'EtAinsel
Centre Innovance
Renseignements : Elisabeth BOURBON
09 81 25 29 78

Samedi 10 octobre

Soirée festive - Comité des Fêtes
Centre Innovance
Renseignements : Michel BOZZACO
04 74 61 21 63